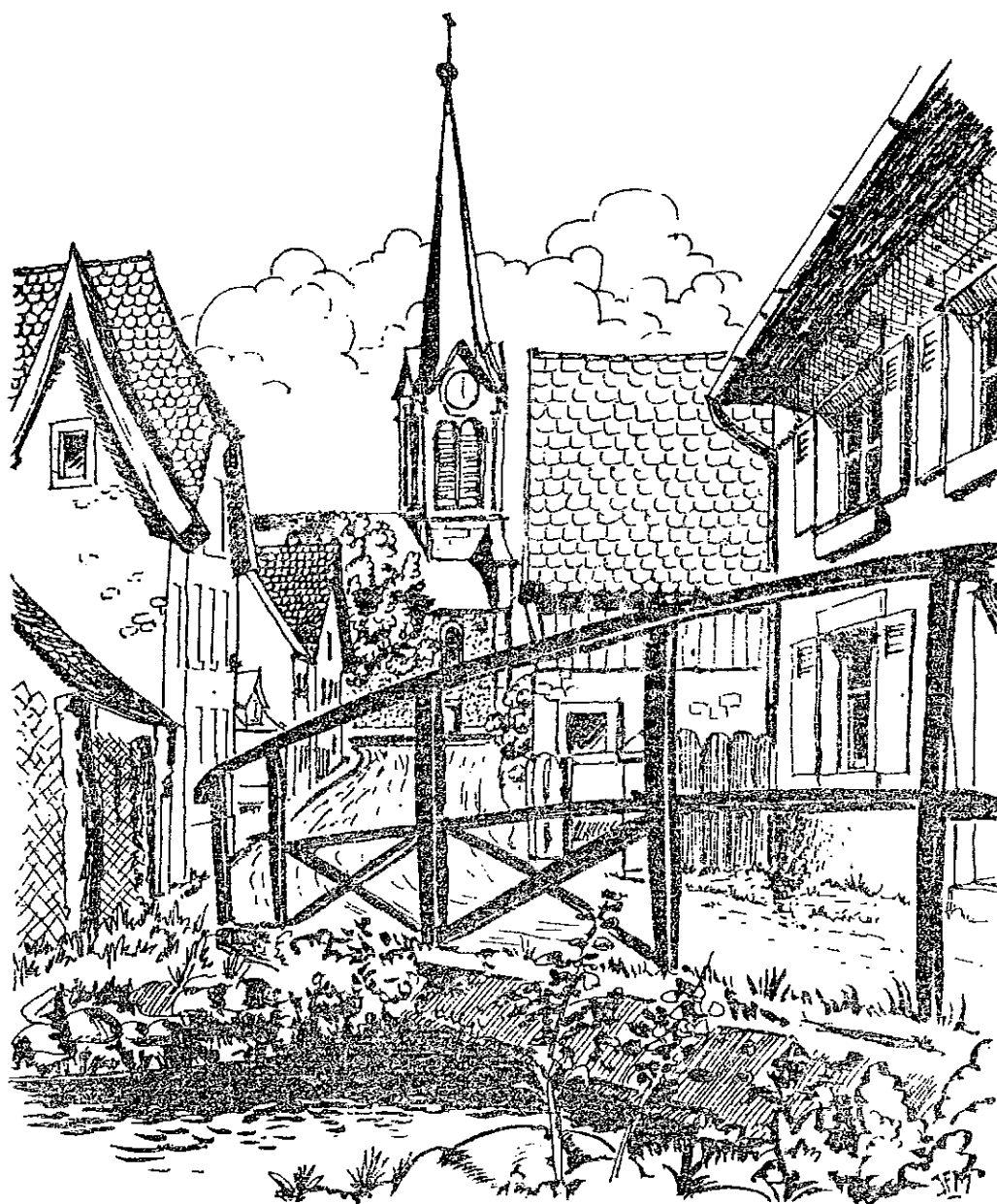




BULLETIN MUNICIPAL
SENTHEIM

BULLETIN MUNICIPAL No 11 (NOVEMBRE 1976)

LE MOT DU MAIRE

CHERS AMIS,

Par ce nouveau BULLETIN MUNICIPAL, qui, rappelons-le, a été créé en vue d'établir un dialogue entre la municipalité et la population, je viens souhaiter la BIENVENUE à toutes les personnes, qui sont venues s'installer (ou vont le faire incessamment) dans notre commune depuis la création des deux lotissements communaux du BREYELMATT et du JOLIBOIS.

L'environnement encore sauvage à présent va peu à peu se transformer harmonieusement grâce aux soins des nouveaux-venus. Ils auront à coeur de se créer un cadre tel qu'ils l'avaient souhaité en venant chez nous pour retrouver un certain contact avec la nature. La proximité de la forêt, source d'oxygène et cadre de loisir utile (promenades) constitue pour le lotissement JOLIBOIS une ceinture verte intangible. Pour le lotissement BREYELMATT le murmure incessant de la Doller la vue splendide vers les massifs vosgiens et les verts coteaux de l'ancien vignoble permettront à nos nouveaux concitoyens de s'épanouir pleinement dans un beau cadre naturel.

Grâce à ces réalisations (lotissements), le conseil municipal a vu ses objectifs atteints : ceux de conserver et d'attirer à SENTHEIM le maximum de jeunes ménages et d'éviter ainsi l'attrait tentaculaire des villes aux réalisations plus spectaculaires. Une commune consciente de sa nécessité d'expansion (et SENTHEIM est dans ce cas, n'avons-nous pas enregistré une régression de 9% de notre population depuis 1965 ?) doit indispensablement penser au rajeunissement de sa population.

Sans hésiter le conseil municipal a cru utile pour la collectivité de sacrifier une partie de son patrimoine (agraire ou forestier) pour donner aux jeunes ménages la possibilité de s'établir sur place pour pallier à la pénurie de logement et pour redonner à la commune son importance numérique, celle qui la fait la commune la plus grande de la vallée (après MASEVAUX).

C'est ainsi que notre population se verra bientôt augmentée d'une centaine de nouveaux concitoyens (et d'autres suivront, car n'a-t-on pas déjà pu enregistrer un tout nouveau concitoyen en la personne de Sébastien, nouveau-né de la famille GENSBITTEL ?). La commune pourra alors compter sur une population fixe pour toujours et non plus passagère (comme ce fut le cas jusqu'à présent) parce que liée essentiellement à la marche (bonne ou mauvaise) de l'usine locale.

De nouvelles forces viendront sans nul doute redonner à notre petite cité un renouveau de vitalité, qu'elle risquait de perdre petit à petit par suite d'émigration journalière de notre population active vers les lieux de travail situés à l'extérieur de notre vallée.

Il faut à tout prix redécouvrir les immenses richesses naturelles de notre terroir et garder précieusement la merveilleuse originalité de notre village.

Nous devons nous rendre compte que nous sommes DEPOSITAIRES d'un extraordinaire paysage rural façonné depuis plus de deux mille ans par de merveilleux et innombrables artistes, nos ancêtres. Nous n'en sommes pas les MAITRES, mais les GARDIENS, à charge de le transmettre à nos enfants plus beau encore.

André SCHUFFENECKER, maire de SENTHEIM

AUX AMIS DE LA NATURE

Ceci s'adresse à tous ceux qui aiment la nature, la forêt, à tous ceux qui ne dédaignent pas un certain effort physique (marche à pied), à ceux que n'effraie pas la solitude, à ceux qui se sentent quelque peu poètes et savent goûter le charme de la nature dépouillée de toutes les pollutions (fumées, bruits, odeurs), à ceux qui savent observer la vie secrète du monde animal et peuvent interpréter le moindre bruissement.

Il en est de la nature, de la forêt, comme de bien d'autres choses. Il faut apprendre à la découvrir, à la connaître pour mieux savoir l'apprécier. Il faut quitter sa conception d'homme moderne pour retremper dans la nature.

Découvrir la forêt? D'abord reconnaître sa flore. Ici ce sont des chênes majestueux les mâles lisses des hêtres, plus loin des frênes, des hâuleaux, des charmes... Sous les futaies, les taillis, les fougères, les mousses, les champignons, toutes sortes de fleurs et de fruits.... Chacune de ces plantes a ses raisons d'être, son cycle de développement. La pratique de l'herbier tend à diminuer chez les jeunes enfants. C'est dommage. Il est vrai qu'il leur faudrait apprendre chez les adultes le goût et la science de la forêt.

La faune? Le gros gibier est plutôt rare et difficile à approcher. Plus facile à aborder: la gent ailée. Et les myriades de petits insectes de tous genres!

Le coureur des bois tirera son plaisir de la chasse photographique.

D'ailleurs nos forêts se prêtent bien à la promenade, surtout le massif boisé de l'OBERWALD, qui permet par le dédale des chemins et sentiers de rejoindre à pied le Lac de la Seigneurie ou bien le village de Mortzwiller, blotti dans son écrin de verdure aux bords du Soultzbach ou encore LAUW, notre village voisin en amont de SENTHEIM, ou encore plus près de chez nous le merveilleux site de la chapelle Sainte-Anne à l'orée des bois.

BIENVENUE A TOUS A LA MAISON DES OEUVRES

Samedi le 20 novembre 1976 à 20 h 30 l'Association de la Maison des Oeuvres de SENTHEIM (A.M.O.S.) tiendra son assemblée générale annuelle. Toute la population est cordialement invitée à cette réunion, qui permettra à l'association de faire le point sur le passé, le présent et l'avenir de la MAISON DES OEUVRES.

Le comité de l'A.M.O.S. a besoin de toutes les forces vives pour mener à bien sa tâche délicate d'entretien de la maison, qui lui est confiée et qui est là pour servir à tous; comme, paroisses, sociétés locales, particuliers.

WILLKOMMEN IM VEREINSHAUS

Am Samstag den 20. November 1976 um 20 Uhr 30 findet im Vereinshaus am alten Weg die fällige Jahresgeneralversammlung der A.M.O.S. statt, zu der alle Bürger und Bürgerinnen herzlich eingeladen sind.

Das Comité der A.M.O.S. (Vereinigung für das Vereinshaus) appelliert an alle hilfsbereiten Personen, welche dazu beitragen wollen das begonnene Werk zu unterstützen. Das Vereinshaus steht bekanntlich allen zur Verfügung: Gemeinde, Pfarrei, Ortsvereine, Private. Der Unterhalt des Hauses obliegt dem Comité der AMOS. Tretet ihm bei und unterstützt es!

ALERTE à la SIRENE

Dans notre commune deux sirènes sont installées, l'une dans le clocher de l'église paroissiale et la seconde à l'usine.

La sirène communale placée à l'église n'est malheureusement perceptible que dans un faible rayon, de sorte que l'on étudie actuellement du côté mairie et pompiers l'installation de cette sirène sur le toit de la nef de l'église.

Rappelons que les appels de la sirène sont les suivants :

un appel continu = exercice

deux appels modulés = alerte dans le village

trois appels modulés = alerte à l'extérieur

LE CORPS DE SAPEURS-POMPIERS RECRUTE.....

Nul ne saurait contester la nécessité de posséder dans chaque village un corps organisé de sapeurs-pompiers pour les interventions de premier secours contre l'incendie, les inondations, les catastrophes, etc.

La commune de SENTHEIM possède un corps bien organisé placé sous le commandement du

Lieutenant Gilbert EHRET

6, rue Kattenbach

Le chef de corps lance un appel en faveur du recrutement et souhaite la bienvenue à tous les hommes et jeunes gens, qui désireraient entrer dans la communauté en faisant partie de la phalange des combattants du feu.

Vous tous qui vous vous sentez "une âme de pompier", n'hésitez pas à vous adresser en toute confiance au lieutenant chef de corps EHRET, qui vous réservera un bon accueil.

CONSIDERATIONS DEMOGRAPHIQUES

Si au 18^e siècle avant la Grande Révolution de 1789 SENTHEIM comptait moins de 500 habitants, la création de l'industrie textile par Louis BIANFIT monter en flèche le chiffre de la population. D'ailleurs ce chiffre a été toujours tributaire de la marche de l'industrie locale. Les crises économiques (en particulier celle de 1936) provoquèrent le départ de nombreuses familles. La crise toute récente de 1975/1976 avec au bout la fermeture complète de l'usine locale eut pour conséquence le départ de nombreux habitants, privés brusquement de leur gagne-pain et obligés de trouver ailleurs un emploi.

Ci-après nous donnons le tableau de la population à travers deux siècles à la lumière des recensements officiels. Cette rubrique doit surtout servir aux écoliers, souvent appelés à donner des renseignements sur leur commune.

1672 18 familles avec 79 enfants

1680 21 familles

1714-1750 moyenne de 15 naissances par an

1700-1750 environ 460 à 500 habitants

1815 569 HABITANTS

1836 784 habitants

29.5.1841	1006 habitants	dont 505 hommes et 501 femmes
9.7.1846	1203	578 625

1851	1027 habitants	dont 470 hommes et	557 femmes
14.6.1856	1115	522	593
4.6.1861	1347	634	713
12.6.1866	1260	593	667
1887	1356		
1.12.1890	1304	592	712
14.4.1895	1282	586	696
1.12.1900	1331	617	714
1.12.1905	1254	585	642
1.12.1910	1227	508	589
1.4.1921	1097		
20.3.1926	1027		
3.3.1931	972		
21.3.1936	896		
10.3.1946	797		
10.5.1954	946		
1962	1028		
1968	1047		
1975	1008	(dont population municipale: 926 et comptée à part: 82)	

VOTRE SITUATION ELECTORALE EST-ELLE EN REGLE?

En Mars 1977 auront lieu les ELECTIONS MUNICIPALES à travers lesquelles vous choisirez vos conseillers municipaux.
Pour pouvoir y participer vous devez obligatoirement être inscrit sur la liste électorale.

MAIS CETTE INSCRIPTION N'EST PAS AUTOMATIQUE!

Vous devez la demander :

si vous êtes venu habiter SENTHEIM au cours de l'année

si vous atteignez l'âge de 18 ans avant le 28 février 1977

si vous venez d'acquérir la nationalité française!

Pour votre inscription sur la liste électorale, adressez-vous prochainement au bureau de la MAIRIE.

SI VOUS POSSEDEZ UNE CONCESSION TRENTENAIRE AU CEMETIERE

Sachez que toutes les concessions de cimetière trentenaires obtenues en 1946 (ou avant pour ceux qui l'auraient oublié) viendront à échéance à la fin de cette année.

Conformément à l'acte de concession, il vous appartient d'en demander le renouvellement, si vous le désirez, en vous présentant au bureau de la MAIRIE.

Les concessions non renouvelées dans les délais légaux (30 ans) seront caduques et pourront être mises à la disposition d'autres concessionnaires.

Il est rappelé également d'une CONCESSION PERPETUELLE est requise pour la pose de pierres tombales, stèles ou monuments funéraires.

DREISSIGJAEHRIGE FRIEDHOFSKONZESSIONEN

Die Friedhofskonzessionen welche 1946 oder schon früher für 30 Jahre ausgehändigt wurden laufen am Jahresende ab. Jene Personen, welche dieselben erneuern möchten können dies beim Mairieamt bekanntgeben.

Die nicht erneuerten abgelaufenen Friedhofskonzessionen stehen der Gemeinde wieder zur Verfügung für anderweitige Verwendung.

Es sei auch an dieser Stelle nochmals daran erinnert, dass für die Erstellung von Grabsteinen und Grabplatten eine Friedhofskonzession auf ewige Zeiten erforderlich ist.

L'AMITIE NE CONNAIT PAS DE FRONTIERES
FREUNDSCHAFT KENNT KEINE GRENZEN

Dieser Gedanken war der Leitfaden für ein Freundschaftstreffen mit den SENIOREN aus Sandhausen. Schon im Laufe des Sommers 1976 fuhr eine Delegation der RESPONSABLES DU TROISIEME AGE von Senthem mit Herrn Pfarrer JACOB nach SANDHAUSEN zu Familie MAIER und traf dort Herrn PETRI, Leiter des Seniorenklubs. Am Nachmittag nahmen die Delegierten an einem Seniorentreffen teil, und dabei wurde beschlossen dass die dortigen Senioren nach Senthem fahren werden.

An 7. September 1976 kamen etwa 50 Senioren aus Sandhausen nach SENTHEIM und wurden im Vereinshaus am alten Weg herzlich von den älteren Leuten aus Senthem und Umgebung empfangen. Bei einem schmackhaft von den Senthemer Damen zubereiteten Mittagssmahl wurden zwischen den Senioren von Hüben und drüben Freundschaftsbanden geknüpft. Der schöne Tag verstrich nur zu schnell und man versprach sich ein Wiedersehen im Mai 1977 in Sandhausen. Wie der Name es sagt, gibt es viel Sand an Sandhausen und in der schönen Maienzeit soll es auch Spargeln geben!

Die RESPONSABLES DU TROISIEME AGE.

CARNET DE FAMILLE

NAISSANCES

Nous sommes heureux de la venue en ce monde de:

- 14.5.1976 Fabrice REINHOLZ, fils de Werner REINHOLZ et de Marie Hélène KESSLER
- 1.7.1976 Olivier, fils de Jean-Jacques WALGENWITZ et de Christine KAEFFER
- 27.8.1976 Sébastien, de Joseph GENSBITTEL et de Marie Claude LUTTRINGER
- 1.9.1976 Sarah de Elise KAUFFMANN
- 3.10.1974 Fabienne, de JeanPaul HANDSCHIN et de Monique SAUNER

Nous présentons nos meilleures félicitations aux heureux parents et nos vœux les plus sincères pour leurs enfants!

HYMENNE

Sont unis par les liens du mariage:

- le 30.4.1976 Hubert DEIBER et Arlette FREYTAG
- le 8.5.1976 Joseph COLONNA et Annick DANGEL
- le 2.7.1976 Raymond TSCHIRHART et Sylvie SALA
- le 24.7.1976 Denis LOMBARD et Noëlle ALABAN
- le 8.10.1976 Serge KACHLER et Brigitte BATTMANN
- le 16.10.1976 Jacques STEININGER et Gilberte STEGER
- le 23.10.1976 Jean-Michel KRIEG et Martine SCHUFFENECKER
- le 30.10.1976 Henri HANNUER et Agnès BRINGY.

Nous présentons aux jeunes couples tout le bonheur possible sur la route de la vie commune et nos félicitations aux heureux parents!

De nombreuses familles de notre commune avaient été à la peine, lors d'un deuil qui était venu les frapper. Nous déplorons le décès des personnes suivantes:

- le 28.4.1976 Aloyse BATTMANN, 58 ans
- le 4.5.1976 Mme Vve Cécile ROTH née SCHLOSSER 92 ans la doyenne du village
- le 30.4.1976 Melle Lina STIRNEMANN, 53 ans
- le 6.7.1976 Frédéric BUER, 2 ans
- le 10.9.1976 Mme Pauline SCHUFFENECKER née BAUMGARTNER 85 ans
- le 14.9.1976 Mme Marie FROMAGEAT née STARK 84 ANS
- le 17.9.1976 Charles SCHEUBEL 62 ans, conseiller municipal
- le 1.10.1976 Mme Vve Elisa SCHEUBEL née SCHEUBEL 80 ans

A toutes les familles éprouvées par le deuil, nous présentons nos sincères
condoléances et les prions de croire en notre entière sympathie!

NOCES d'OR

Nos félicitations et nos bons vœux accompagnent les époux Eugène ADAM-
Anna LERCH, qui ont eu la joie de pouvoir fêter ensemble au milieu de leur famille
les NOCES d'OR. Ils s'étaient mariés, il y a cinquante à la mairie de BOURBACH-
le-Haut le 9 juillet 1926.

Nous souhaitons aux jubilaires de pouvoir encore de nombreuses années vivre
en bonne santé, afin de prendre rendez-vous à l'occasion des NOCES DE DIAMANT!

ARRIVÉES ET DEPARTS

Nous avons la joie d'accueillir comme nouveaux concitoyens les familles et
personnes dont les noms suivent :

époux Jean-Jacques ROTH-Marie Josée ILTIS	4 rue des Vergers
Mme Sonia PEROLLA	6 grand-rue
Mme Josiane REALINI née HOERTEL	
la famille André WOLFF	10, rue Centrale
la famille Jean-Pierre FISCHER	6, grand-rue
la famille Lucinio LOPEZ	19, grand-rue
la famille Joseph GENSBITTEL	3 rue du Chêne
les époux Roland SPINDLER	4 rue du Chêne
la famille Roland STRAUMANN	1, rue des Charonniers
la famille Jean-Paul TSCHACKERT	7, rue du Chêne
les époux Gilbert SCHNEIDER	3, Impasse de l'Aune
la famille Jean-Jacques MEYER	6, rue Neuve
Mme Françoise WIMMER	9, rue de la Doller
la famille Louis DUSSUC, receveur des P.T.T.	
les époux François MEYER	14, rue de Mortzwiller
les époux Joseph MICHEL et la famille Jean-Pierre BECHER	11, rue de Mortzwiller
la famille Jean-Marie BOURDIN	3, rue du Hêtre
la famille Emile ALONSO	7, grand-rue
la famille Alain GSTALDER	7, rue du Hêtre
la famille Gilbert STOOS	16, rue des Vignes
la famille Gilles HIRTH	10, rue Louis Bian

Nous souhaitons à tous une cordiale bienvenue dans notre commune!

Nous ont quitté pour élire domicile ailleurs: la famille Félix SANTOS, la famille
Joseph NOURRY, Mme Arlette DEIBER, Mme Louise CONTINI, M. et Mme Auguste RUB, M. et
Mme Jean-Louis DELDO, la famille Michel BOULET, la famille Marc BREBBIA, Mme
KACHLER née BATTMANN Brigitte, Jacques STEININGER, la famille Bernard SCHMITT
à qui nous adressons nos meilleurs souhaits dans leur nouvelle commune d'accueil.

NOUS RAPPELON A NOS LECTEURS, que LE DESSIN ET LE TIRAGE DE LA COUVERTURE DU BILLETIN
MUNICIPAL SONT L'OEUVRE DE NOTRE JEUNE ET EMINENT CONCILOYEN, Jean François MATTÀ UER
A QUI NOUS PRETENDONS NOS CORDIAUX REMERCIEMENTS!

LE MAIRE, L'ADJOINT AU MAIRE, les MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET LE PERSONNEL
COMMUNAL PRESENTENT A TOUTE LA POPULATION LEURS MEILLEURS VOEUX

POUR DE JOYEUSES FETES DE NOEL
ET UNE EXCELLENTE ANNEE 1977 POURVUE DE BONHEUR ET DE SATISFACTIONS!
